

LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - mai 2021 - n° 168



Sommaire



- 03 Editorial
- 04 Actu'Ville
- 08 Dossier : Grande Récré
- 10 Économie, formation, emploi
- 14 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 17 Brèves
- 18 L'essentiel

COMMÉMORATION



Madame le Maire commémorait le 19 Mars 1962, en présence des associations d'anciens combattants de la commune. Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Malgré la crise sanitaire qui impose un public restreint aux commémorations, il est important de ne pas oublier les morts sous la torture et d'honorer les harkis qui ont combattu bravement pour la France.

BON À SAVOIR

Tous les vendredis, Madame le Maire assure une permanence à la population de 9h30 à 12h00 en mairie, sur rendez-vous.

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : mai 2021

Tirage : 3 660 exemplaires

crédit photos : unsplash.com

Éditorial

Bonjour à tous,

En juin 2020, Madame le Maire m'a confié la délégation d'adjoint aux finances de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Avec le concours du service finances, nous avons repris l'exécution du budget 2020, voté par nos prédécesseurs, y ajoutant la mise en place d'une réelle optimisation des dépenses de la ville.



Patrice LAUVERGEAT
Maire-adjoint aux finances.

Il nous apparaît évident que pour l'avenir, il nous faut absolument :

- rechercher systématiquement des subventions avant chaque investissement,
- mutualiser les achats des différents services municipaux,
- solliciter plusieurs fournisseurs et devis afin d'avoir le meilleur rapport Qualité/Prix pour toute prestation ou achat,
- renégocier les différents contrats ancestraux de maintenance, locations et prestations en cours.

Pour toute action, nous œuvrons en ce sens depuis le début de notre mandat.

Les emprunts contractés seront dorénavant systématiquement affectés pour éviter les écueils que nous connaissons aujourd'hui avec les travaux de l'école élémentaire Dézelot.

L'ancienne municipalité avait contracté en 2017 un emprunt pour ce financement, d'autres dépenses ont été effectuées avec ledit emprunt, et nous devons donc consacrer aujourd'hui une part importante de notre budget au paiement de la dernière tranche du projet.

Concrètement, avant de pouvoir investir le premier euro pour les projets 2021, nous devons combler, par l'emprunt, la dernière tranche de réalisation de l'école élémentaire Dézelot.

Budget 2021

Tout d'abord, nous avons élaboré le budget primitif pour l'année 2021 en intégrant les différents éléments relatifs au plan des lois de finances de l'État, et en tenant compte des différentes réformes. Parmi ces réformes, il y a notamment :

- La taxe d'habitation, dont la réforme a commencé en 2019, et qui sera entièrement supprimée en 2023. Pour les foyers encore imposables à la taxe d'habitation, celle-ci sera perçue directement par l'État, avec des taux gelés depuis 2019
- La taxe foncière sur les propriétés bâties, dont la part du département sera perçue par la Ville

Comme le prévoit la loi de finances 2021, l'État s'engage pour cette année à compenser à l'euro près les baisses de fiscalité. Nous serons vigilants sur cette promesse.

> Concernant les taxes foncières sur les propriétés bâties, celles sur les propriétés non bâties et la cotisation foncières des entreprises, **nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.** Ensuite, nous avons rencontré l'ensemble des responsables des services de la Ville, analysé avec eux leurs besoins financiers pour assurer un fonctionnement optimal de chacun de leur service. Nous avons accédé à l'ensemble de leurs demandes pour permettre le meilleur service possible aux Florentais.

> Concernant les associations florentaises et leurs difficultés financières liées à l'absence de toute manifestation (lotos, brocantes, repas...), nous avons répondu à leur demande ou reconduit leur précédente subvention.

Enfin, ce budget primitif 2021 intègre également une part importante d'investissement, liée à divers travaux. Outre l'école élémentaire Dézelot, qui doit se finaliser sur 2021, et sur laquelle nous avons encore 1 075 000 € à financer et l'extension de la ZAC du Bois d'Argent, nous prévoyons des travaux de voirie pour la construction de 12 pavillons par Val de Berry au Breuil, et pour l'aménagement de rues, en collaboration avec la communauté de communes FerCher Pays florentais. Des travaux au niveau du réseau électrique sont planifiés. Ils sont subventionnés en partie par le SDE 18.

Les importants travaux de mise en sécurité et mise aux normes, révélés par les commissions de sécurité récurrentes ces dernières années, seront réalisés sans plus tarder sur divers bâtiments municipaux dont des écoles. **La sécurité des Florentais et de nos enfants doit devenir une priorité.**

Nous aurions souhaité faire plus pour cette première année de mandat, pouvoir programmer d'autres investissements, mais la situation de la crise sanitaire que nous connaissons, le financement imprévu restant à régler pour finir les travaux de l'école élémentaire Dézelot et l'incertitude quant au maintien de la totale participation de l'État nous imposent la plus grande prudence pour 2021.

Notre motivation et notre ambition restent intactes.

2022 et les années suivantes permettront de mener à bien de nombreux projets pour le bien-être des Florentais et pour mettre en lumière notre ville. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous les présenter.

Prenez soin de vous,

UN PREMIER BUDGET 2021 VOTÉ !

Lors de sa séance du 6 avril 2021, le Conseil municipal de Saint-Florent-sur-Cher a adopté le budget primitif 2021. Le budget se présente en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement qui doivent toutes deux être équilibrées en dépenses et recettes



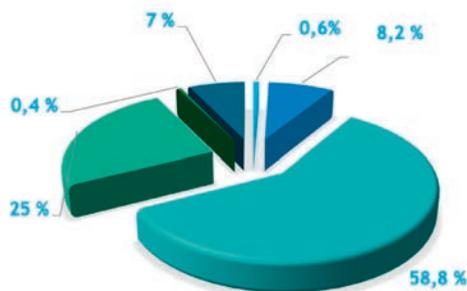
Les élus ont voté la stabilité des taux d'imposition locale.

Le budget de fonctionnement est en baisse de 0,97%

1. D'où vient l'argent ? (Recettes de fonctionnement)

- Les contribuables participent globalement à hauteur de 5,4 millions €
- Les financeurs institutionnels partenaires (voir tableau ci-contre)
- Les usagers des services publics : 537 281 €
- Les remboursements divers (biens et personnels mis à disposition, assurances...) : 228 400 €

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	
État	1 666 033 €
État compensation pertes fiscalité	476 649 €
Département	3 000 €
Communes FerCher	2 019 €
Autres communes	2 326 €
CAF	165 614 €



5 448 413 €
Impôts et taxes

2 316 131 €
Dotations de l'Etat, subventions et participations

765 781 €
Services aux usagers et produits du domaine

41 569 €
Autres produits de gestion courante

662 317 €
Résultats antérieurs reportés

61 111 €
Atténuations de charges

2. Où va l'argent ?

(Dépenses de fonctionnement)

• **Les charges à caractère général** de 1,74 million € concernent les dépenses permettant le fonctionnement des services ainsi que les opérations d'entretien, de mise aux normes ou de réparation des bâtiments publics. Elles diminuent de 4% par rapport aux prévisions de 2020

• **Les charges de personnel** de 5,7 millions € sont identiques à 2020

• **Les autres charges de gestion courante** de 695 000 € intègrent notamment :

o Les indemnités des élus pour 75 571 €, identiques à 2020

o Les contributions aux organismes extérieurs :

> Contingent incendie au Service Départemental

d'Incendie et de Secours (SDIS) : 283 412 €

> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 24 900 €

et Épicerie sociale et solidaire SOLIFLO : 39 430 €

> Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

(SDE 18) : 51 467 €

> GIP RECIA : 3 500 €

> Syndicat des Transports Scolaires (SITS) : 125 €

> SICALA : 100 €

o Les subventions aux associations pour 211 583 €

o Les licences informatiques : 6 500 €

• **Les charges financières** liées aux intérêts de la dette de 94 121 € diminuent de 17%

• **L'atténuation des produits** pour 130 000 € correspond au dispositif de solidarité du territoire par reversement d'une partie de fiscalité perçue par Saint-Florent-sur-Cher

LES SERVICES AUX USAGERS		Recettes	Dépenses
	Services généraux (administratifs, techniques, cimetières, ...) et non affectés	73 378 €	2 190 792 €
	Enseignement : écoles maternelles et primaires, garderie et accueil périscolaire, restaurant scolaire, transports scolaires	127 765 €	1 230 628 €
	Culture : Médiathèque, Centre Aragon, cinéma, école de musique, salles municipales, patrimoine	121 375 €	951 179 €
	Sport et jeunesse : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado		312 232 €
	Interventions sociales et santé : CCAS, Soliflo, mission locale	139 400 €	321 633 €
	Famille : crèche Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles	490 403 €	1 203 425 €
	Logement	24 931 €	11 299 €
	Aménagements urbains, voirie, espaces verts	2 842 €	1 157 315 €
	Action économique : marché local	10 380 €	13 942 €
	Sécurité et salubrité publiques	0	484 029 €
	Non ventilable	8 318 079 €	1 432 079 €
	TOTAL	9 308 553 €	9 308 553 €

Grâce à la maîtrise du budget de fonctionnement, la commune parvient à générer 486 500 € d'épargne lui permettant de participer au financement des investissements

3. Les investissements sur la Commune

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2,8 millions € se répartissant comme suit :

- Crédits de paiement de l'AP n°6 « Zac du Bois d'Argent » = 350 000 €,
- Crédits de paiement de l'AP n°11 « restructuration de l'école élémentaire Dézelot » = 1 075 000 €,
- Report des restes à réaliser 2020 = 398 900 €,
- Investissements nouveaux sur exercice 2021 = 1 028 400 €

LES PRINCIPAUX TRAVAUX PROPOSÉS AU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021 SE DÉCOMPOSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



TRAVAUX DE VOIRIE = 480 000 €

- Impasse GIRONNAIS, dans le cadre de travaux communs avec FERCHER, pour 150 000 €,
- Lotissement rue de Berry pour la construction de 12 pavillons HLM par VAL DE BERRY, pour 180 000 €,
- Rue St EXUPERY, reprise du réseau des eaux pluviales pour 100 000 €,
- Marché voiries divers pour 50 000 €



BÂTIMENTS COMMUNAUX = 117 800 €

- Donjon du Château pour 70 000 €
- Local rue du Châtelier, réfection toiture pour 24 800 €
- Restaurant scolaire, réfection acrotères pour 23 000 €

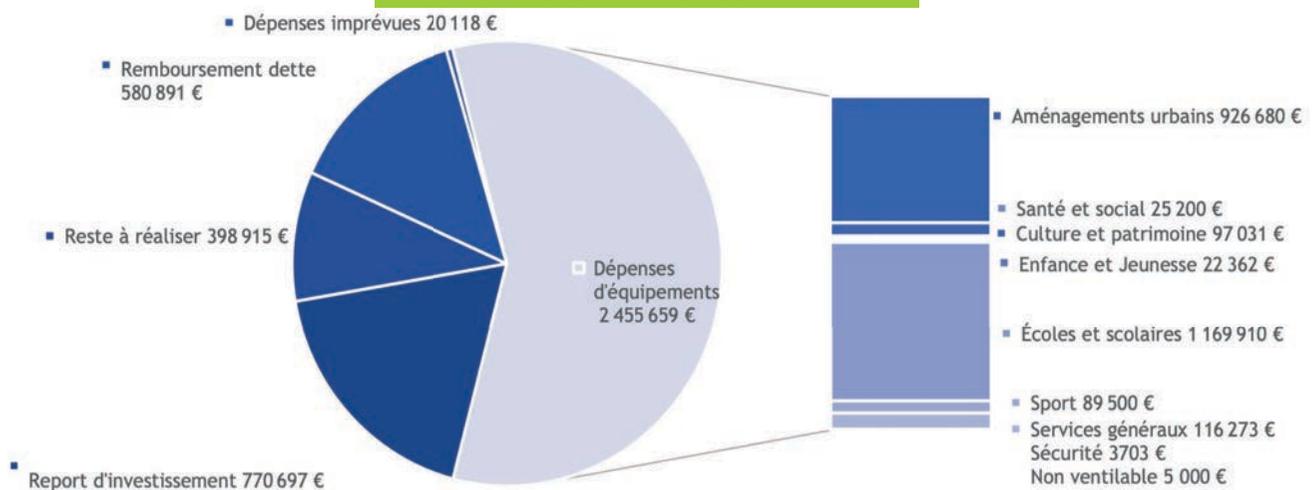
SOIT POUR LE BUDGET 2021, UN TOTAL DE 737 800 € DÉDIÉ À DES TRAVAUX NÉCESSAIRES SUR LA VOIRIE ET LA RÉFECTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AINSI QUE DES OPÉRATIONS DE MISE EN SÉCURITÉ ABSOLUMENT OBLIGATOIRES.



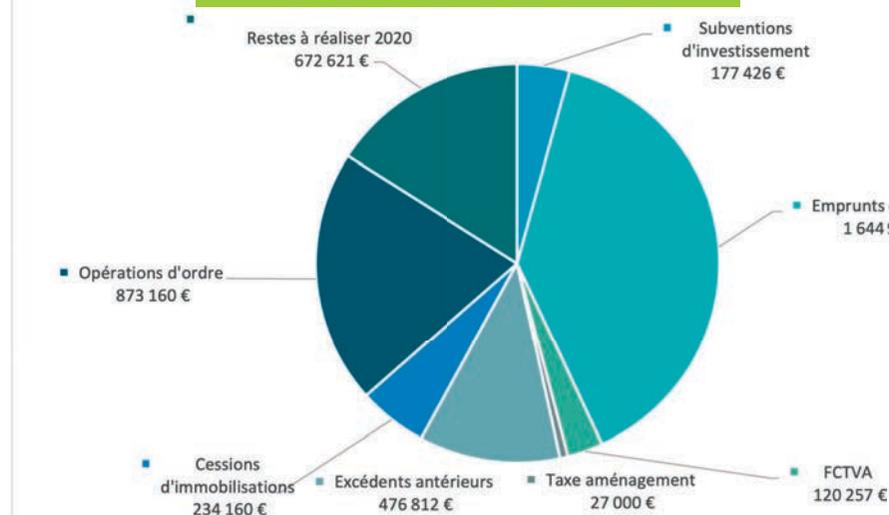
TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS POUR 140 000 €

- École élémentaire DEZELOT : pose main courante escalier pour 11 960 € suite commission de sécurité
- Écoles maternelles : dispositifs de système d'alerte intrusion pour 10 000 € ;
- École maternelle Rive droite : clôture avec portail aux normes Vigipirate pour 20 000 € ;
- Mairie : isolation coupe-feu du local des archives pour 5 600 € ;
- Mairie : remise en service d'une porte de secours à l'arrière du bâtiment pour 3 000 € ;
- STM : remplacement du pont élévateur jugé dangereux pour 15 000 € ;
- Salle Pierre Mendès FRANCE : mise aux normes du tableau électrique pour 10 000 € ;
- Gymnase Michel DUPONT : mise aux normes accessibilité pour 25 000 € ;
- Stade SOUBIRAN : mise en conformité incendie suite commission sécurité pour 39 500 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS LE RESSENTI DE M. COHÉRÉ, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DÉZELOT

« Lundi 8 mars 2021, les classes de l'ancienne école Louis-Dézelot 2 ont investi le nouveau bâtiment dont les travaux ont débuté en septembre 2019. L'école sera pleinement fonctionnelle à la rentrée de septembre 2021, avec la démolition du Dézelot 2, le calibrage des espaces et le terrassement des nouvelles cours de récréation.

À l'initiative de l'actuelle équipe municipale, sous la houlette de Rafaël Villaldea-Avila maire-adjoint délégué à la communication et aux systèmes d'information, l'ensemble des classes, nouveau bâtiment et ancien bâtiment 1, a été équipé de matériels informatiques performants. Vidéo-projecteurs interactifs, tableaux triptyques motorisés, ordinateurs portables, visualiseurs, connexions filaires agrémentent désormais les salles.

La prise en main technique de ces nouveaux matériels informatiques a été assurée le mercredi 24 mars lors d'une formation conduite par Jérémy Zemmour, responsable informatique à la commune et la société Médiasef, fournisseur des équipements.

Avant la fin de l'année scolaire, l'équipe enseignante bénéficiera d'une formation complémentaire proposée par l'Éducation nationale, avec pour objectifs la découverte d'outils pédagogiques en lien avec ces matériels.

Ces nouveaux équipements et les formations proposées ont été pleinement appréciées par les enseignants et les élèves de l'école.

Guy Cohéré
Directeur de l'école élémentaire Dézelot



L'investissement tant professionnel que personnel donné par Mrs Villaldea-Avila et Zemmour a été un point essentiel au bon déroulement des installations.



CONVENTION ENTRE LE SDE 18 ET SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Mardi 23 février 2021, Madame le Maire recevait Philippe Moisson, président du SDE 18, pour la signature d'une convention concernant la réalisation de travaux d'effacement des réseaux électriques pour les villes. À travers cette convention, le SDE 18 va participer financièrement aux opérations d'enfouissement des réseaux d'électrification de la commune pour les 3 années à venir.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a conduit le gouvernement à mettre en place un plan de relance de 100 milliards d'euros sur 2 ans qui vise à relancer l'économie avec pour objectif de retrouver en 2022 le niveau de richesse d'avant crise. Dans ce contexte, le SDE 18 participe financièrement aux opérations d'enfouissement des réseaux d'électrification des communes urbaines, percevant tout ou partie de la taxe d'électricité (TCCFE), selon les modalités suivantes : une participation de 40% HT+TVA du SDE 18 et une participation des communes à hauteur de 60% HT. **Jusqu'alors, ces travaux étaient à 100% à la charge de la ville.**

Les communes concernées sont Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Amand-Montrond, Saint-Florent-sur-Cher et Vierzon.

Il s'agit d'une offre spéciale sur une enveloppe de travaux de 400 000 € sur 3 ans pour chaque commune concernée qui va permettre l'amélioration du réseau de distribution et renforcer la qualité de distribution de l'électricité sur le territoire.

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher - SDE 18 - est l'interlocuteur privilégié des collectivités dans le domaine des réseaux et des énergies dans le département du Cher. Créé en 1946, le SDE 18 regroupe les 287 communes du département et 15 EPCI pour lesquelles il organise le service public de distribution d'électricité et de gaz. A ces compétences historiques s'ajoutent des compétences à la carte : éclairage public, Système d'Information Géographique, maîtrise de l'énergie et mobilité électrique.



ENVIRONNEMENT : UN ENJEU AU QUOTIDIEN



Adjointe au développement durable, à l'environnement, à la mobilité et à la cause animale, je suis également membre du bureau du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) basé à Issoudun.

Le SICTOM collecte nos ordures ménagères et gère les déchetteries de Saint-Florent-sur-Cher et de Rosières, il intervient également dans une communauté de communes de l'Indre.

Nous avons constaté des dépôts en déchetterie beaucoup plus importants depuis le début de la crise sanitaire.

Ces dépôts sont principalement concentrés dans les bennes dites " tout venant " dans lesquelles sont déposés les objets et matériaux de toute nature qui n'ont pas, à ce jour, de filière de recyclage. **Il faut savoir que ces déchets sont en grande partie ceux qui contribuent à l'augmentation de la facturation des particuliers** car ils doivent être enfouis faute d'avoir une solution plus pérenne de traitement.

Face à ce constat, j'ai initié avec Armelle Mallet, élue dans l'Indre et également membre du bureau du SICTOM, un projet de recherche de solutions pour un traitement plus écologique et moins coûteux de ces déchets.

Madame Mallet qui est enseignante à l'IUT de Châteauroux, va travailler sur ce projet avec des étudiants dont elle a la charge, en partenariat avec des élèves ingénieurs en filière environnementale de l'INSA de Bourges.

Ces étudiants interviendront bénévolement, ce projet étant inclus comme stage pratique dans leur cursus scolaire.

Leur action a déjà débuté par le pesage et l'inventaire des matériaux et objets présents dans ces bennes. A titre d'exemple, les principaux dépôts sont du bois traité ou peint, du polystyrène, de la laine de verre et des vêtements.

S'il est normal de trouver ces objets dans nos déchetteries, il est regrettable de trouver des quantités importantes de vêtements qui n'ont rien à y faire et qui devraient être déposés dans les bennes de collecte prévues à cet effet.

C'est pourquoi, pour le respect de notre environnement et afin de diminuer nos factures d'ordures ménagères, il est indispensable que chacun respecte au mieux les consignes de tri sélectif.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.

Monique LEPRAT

UNE PAGE SE TOURNE POUR LE DOCTEUR POUSSIER APRÈS 32 ANS...

Jeudi 15 avril, Madame le Maire recevait le docteur Hervé Poussier, son épouse, Michel Autissier, président du Conseil départemental, le capitaine Patrick Martinet et Pascal Mnich, maire adjoint pour remercier le docteur de ses 32 années de fidélité à notre commune. La Médaille de la Ville lui a été remise

Après des études de médecine à Tours, le Dr Hervé Poussier a effectué plusieurs remplacements en médecine générale dans la région Centre-Val de Loire. C'est pour cela que lorsqu'il s'installe, après une année passée sous les drapeaux, dans notre commune de Saint-Florent-sur-Cher le 1^{er} juillet 1989, il connaît déjà un peu notre territoire.

Le Dr Poussier prend la suite du Dr Belmont, à cette époque, c'était la pratique médicale traditionnelle avec des gardes de nuit et de week-end. Des gardes partagées principalement avec sa consoeur, Dr Geneviève Macé et ses confrères encore nombreux à l'époque. Le nombre de médecins qui s'est réduit dans le canton puisqu'il est passé de 9 à 3 en 2015 !

Dr Poussier est devenu médecin des sapeurs pompiers au sein de la solide équipe de volontaires de Saint-Florent-sur-Cher.

En 2015, la mise en place de la maison de santé pluridisciplinaire Cher/Arnon, située 1 rue de la Solidarité, avec l'aide du Président

Michel Autissier est lancée. Maison de santé que le Dr Poussier a rejoint le 1^{er} octobre 2018 en quittant son cabinet médical du 95 avenue Gabriel Dordain où il se trouvait depuis 28 années ... Le Dr Poussier est optimiste pour l'avenir puisque 3 Jeunes médecins ont rejoint la structure.

Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite en continuant de sillonner les routes avec l'amicale cyclo florentaise ! N'oublions pas la collaboration efficace de son épouse qui a su organiser ses rendez-vous et le protéger de certains clients parfois envahissants ...

Bonne retraite bien méritée à tous les deux !



DOSSIER - PROJET

UNE JOURNÉE EXPLOSIVE !

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA GRANDE RÉCRÉ

PRÉPAREZ-VOUS À JOUER EN FAMILLE.

ENVIE D'UN MOMENT DIFFÉRENT ET
CONVIVIAL EN TOUTE SIMPLICITÉ !

**À NE PAS RATER DANS LE PARC
DU CHÂTEAU...**

Le 26 juin 2021, Saint-Florent-sur-Cher organise, dans le superbe parc du Château, sa « Grande Récré » : un événement convivial, familial et intergénérationnel proposant des activités ludiques, éducatives, artistiques, culturelles et sportives.

Cette belle fête associe les services municipaux, les associations locales et les partenaires et professionnels de la santé de la prévention et de l'enfance.

L'invitation est lancée pour 10 heures et l'entrée est ouverte à tous avec restauration sur place.

Vous y retrouverez :

■ Un espace dédié à la petite enfance et des activités ludiques pour les enfants et les ados : babyfoot, ping-pong, grands jeux en bois, initiations sportives...

■ Pour les plus grands, pour les parents et tous les âges, sont proposés des lieux d'accueil pour vous informer de façon ludique et originale sur la santé et la prévention, des conseils en alimentation, un concours de tarte, un atelier culinaire, un espace théâtre d'improvisation, des activités manuelles ou artistiques ...

■ Sans oublier un espace pour jouer avec les anciens...

Pour clôturer cette belle journée, un super espace dédié à la musique offrant à de jeunes musiciens amateurs l'opportunité de se produire sur scène avec des moyens techniques professionnels et de vous offrir **un concert gratuit**.

Bref la « Grande Récré » à Saint-Florent-sur-Cher, c'est la bamboche à découvrir en famille ou entre amis.

Venez nombreux passer une journée champêtre dans un cadre idyllique pour fêter cet événement inédit à Saint-Florent-sur-Cher.

A découvrir en famille ou entre amis.....

Programme

10h :

Ouverture de la Grande récré

Tout au long de la journée :

ateliers, initiations, espaces culture, jeux de plein air, théâtre, concours de tartes...

Le soir :

Concert au théâtre de verdure des musiciens amateurs avec des moyens techniques professionnels...

Une restauration sur place permettra à chacun de flâner sur le site et de profiter pleinement du cadre pour déjeuner.

UN CONCOURS DE TARTES

OUVERT À TOUS !

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE TARTES SUCRÉES.

Présentation :

Le concours de tartes Grande Récré a pour objectif de soutenir la vie locale et de s'amuser entre petits et grands.

Pour sa première édition, chaque participant doit révéler la tarte sucrée de son choix.

Il est impératif de s'inscrire via le coupon ci-dessous.

Participants :

Le concours de tartes est ouvert à tous les amateurs passionnés ou non de cuisine. Avec ou sans expérience dans le domaine culinaire, le but est

de partager, se rencontrer après une période difficile.

Une tarte par famille, à vous de choisir les ingrédients qui vous feront remporter le concours de tarte.

Soyez créatif !!!

Modalités :

Le concours de tartes se déroulera dans le parc du château. Le jury sera composé de 4 Florentais. Les tartes devront être présentées le samedi 26 juin 2021 avant 12h00.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à l'issue de la journée.

Chaque participant devra noter son nom sous le plat apporté le jour du concours.

Les critères retenus pour le classement sont :

- L'appréciation gustative 10 points
- La présentation générale 5 points
- L'originalité 5 points

Les candidats sont invités à participer à la remise des prix qui sera suivi d'une dégustation de toutes les tartes.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE TARTES SUCRÉES 2021.

INSCRIPTION AVANT LE VENDREDI 18 JUIN 2021 À 17H

DATE DU CONCOURS : SAMEDI 26 JUIN 2021

LE CANDIDAT S'ENGAGE À FOURNIR :

- Une tarte sucrée dans un plat de son choix avec son nom inscrit sous le plat
- Une liste des ingrédients utilisés

L'inscription au concours sera validée uniquement si ce bulletin est rempli, signé et fourni à la mairie avant le 21 juin 2021 - 17h00.

Hôtel de Ville - place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher



Nom Prénom

Adresse

.....

Tél. :

Type de tarte :

Date et signature :

DDB - DÉCOLLETAGE DU BERRY

EN ROUTE VERS LE 4.0

D.D.B
25 rue Emile Zola
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 23 15 70 - www.ddberry.fr

Décolletage du Berry a vu le jour à Saint-Florent-sur-Cher en 1925. La famille Duchet en a été longtemps propriétaire. En 2004, l'entreprise familiale est cédée à M. Chevalier puis à un groupe industriel en 2012.

Presque 100 ans d'activités, presque 100 ans de vétusté, presque 100 ans de savoir-faire mal exploité...

Sylvain Croquet, autodidacte dans l'industrie cherchait une entreprise familiale pour mettre à profit ses connaissances acquises depuis de longues années. Il a démarré en bas de l'échelle et a gravi les échelons grâce à sa force de caractère et son investissement personnel. Son rêve se réalise en 2019 avec l'acquisition de DDB, une entreprise familiale avec un énorme potentiel de savoir-faire.

A son arrivée, le challenge est de taille : **il faut redynamiser et motiver les salariés, moderniser absolument l'usine et refaire des investissements, ce qui n'a pas eu lieu depuis longtemps.**

Épaulé par son assistante de direction Sandrine Vincent, le pari est lancé... Pendant plus d'un an, de lourds travaux sont engagés : extension de l'usine de 805 m², réhabilitation du bâtiment existant, mise en place de nouveaux flux de travail, réaménagement logistique, création d'un magasin d'outillage, mise en place d'un système d'extraction des fumées d'huile sur chaque poste de travail, installation d'un pont roulant et d'une aire de lavage, modification de tout le système d'éclairage et remise aux normes de l'électricité.

Pour Sylvain Croquet, réduire la pénibilité et respecter l'environnement, c'est avant tout un respect du salarié et un gage de confiance qu'il doit à son équipe et ses clients.

Des modifications d'emploi du temps ont également été proposées aux salariés qui évoluent désormais sur

des plannings en 3/8 et en 2/8. Un accompagnement de proximité est mis en place pour former les anciens à l'arrivée du numérique puisque le parc machine est rénové par étape.

L'effectif de l'entreprise est passé de 20 personnes à 25, avec un recrutement volontaire d'apprentis et de stagiaires pour former les salariés de demain. Sylvain attache beaucoup d'importance au mélange du savoir-faire traditionnel et du savoir-faire numérique, un mélange intergénérationnel bénéfique à l'entreprise.

DDB est en phase d'intégration au programme « Industrie du futur ». L'industrie du futur est le programme national en faveur de la modernisation de l'outil de production et de la transformation numérique des entreprises industrielles. Il doit permettre aux entreprises françaises de regagner en compétitivité et de se replacer dans la concurrence internationale. Les premiers objectifs à atteindre sont le zéro papier et le développement du numérique pour uniformiser les méthodes de travail.

Sylvain Croquet s'est donné 5 ans pour voir les premiers résultats de cet investissement tant financier qu'humain. Redorer l'image archaïque de l'industrie grâce à l'innovation numérique et donner envie aux jeunes de travailler dans cet univers passionnant du décolletage est désormais le cheval de bataille de Sandrine et Sylvain.

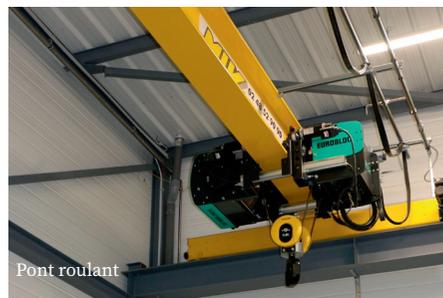
Décolletage du Berry est un acteur à part entière des secteurs de l'aéronautique, du médical, de la musique, du matériel agricole entre autres. Sylvain Croquet continue de développer son activité auprès de ses clients historiques, et se positionne également sur de nouveaux marchés. Malgré la pandémie, il poursuit la croissance de Décolletage du Berry, avec à cœur de lui redonner, à Saint-Florent-sur-Cher, sa renommée d'antan.



Sandrine Vincent et Sylvain Croquet



La matière première



Pont roulant



Nouveau magasin



Le parc machines

OLIVIA EVENTS... ...À VOTRE SERVICE

Olivia, jeune florentaise de 27 ans met son talent à votre service... Un parcours atypique pour une jeune fille dynamique !

Avec un Bac STL en poche, Olivia se lance dans le monde de la petite enfance, puis une opportunité se présente en 2011. Elle intègre l'équipe de production de Danse avec les stars, célèbre émission de télévision. Olivia est en contact direct avec les danseurs et découvre les différentes facettes des métiers de la communication dont les réseaux sociaux. Passionnée, elle se lance dans une formation de community manager (chargé de communication).

Cette année, en pleine crise sanitaire, Olivia franchit le pas et crée sa propre société : Olivia Events. Elle met au service de tous ses compétences de community manager ainsi qu'un volet spécial de création de sites internet.

De la stratégie de communication à la finalité d'un projet, Olivia propose un accompagnement essentiel dans la communication. Digitale, écrite, artistique... Olivia répondra à toutes vos interrogations.

Son book est déjà rempli, découvrez ses créations sur son site Internet

www.oliviaevents.fr

Vous souhaitez identifier votre communauté, rédiger une ligne éditoriale, définir les différents supports afin d'établir la meilleure relation possible avec une audience ciblée. Vous souhaitez créer ou moderniser

vos comptes sur les réseaux sociaux après avoir étudié votre marché et défini la meilleure stratégie à adopter pour une communication efficace. Ou encore créer des publications, prendre des photos, effectuer des mesures statistiques...



Contacts :
oliviaevents@yahoo.fr
07 82 72 30 72

LAVANDE PAPILLON 10 ANS DÉJÀ...

Le 22 avril 2011, Lavande Papillon voyait le jour à Saint-Florent-sur-Cher. Après une expérience parisienne, Émilie originaire de Châtillon, a fait le choix de s'installer dans notre belle commune... de l'autre côté du pont !

10 ans après, c'est sans aucun regret, qu'Émilie fait le bilan de cette décennie : une clientèle fidèle, une entreprise devenue familiale et un bâtiment dont ils sont désormais propriétaires. Une belle victoire sur le cliché de la rive gauche de la ville où contrairement aux idées reçues, l'activité y est bénéfique !

En 10 ans, l'activité s'est modifiée. Lavande Papillon propose des partenariats aux entreprises. **Les fleurs de saison sont de production française et certaines plantes proviennent de producteurs régionaux.** Un programme fidélité unique permet aux clients d'obtenir 10% à chaque achat.

En plus des mariages, des deuils, des anniversaires et autres événements, Lavande Papillon propose un service de livraison international via www.agitateur-floral.com

La boutique propose des roses éternelles et des gâteaux de fleurs... des idées originales pour toutes les occasions.



.Lavande Papillon
24 Avenue Jean-Jaurès
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 02 16 06

Lundi : fermé (uniquement en livraison)
Mardi au vendredi : 9h - 12h / 15h - 19h
Samedi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h
Dimanche et jours fériés : 9h - 12h30

A la Une... Entreprises, collectivités, associations... c'est pour vous !



UNE AIDE POUR L'EMPLOI DES JEUNES DE VOTRE TERRITOIRE

Le CIE Jeune

Le **C**ontrat **I**nitiative **E**mploi (CUI-CIE) est un contrat de travail pour **les entreprises privées** qui facilite, grâce à une **aide financière pour l'employeur**, l'accès durable à l'emploi des jeunes.

Le montant de l'aide de l'Etat est de **47% du SMIC brut** pour un contrat de 20 heures hebdomadaires minimum et jusqu'à 30 heures maximum.

Le PEC

Le **P**arcours **E**mloi **C**ompétences (CUI-PEC) est un contrat de travail **pour les collectivités, associations...** qui facilite, grâce à une **aide financière pour l'employeur**, l'accès durable à l'emploi.

- PEC Jeunes : Le montant de l'aide de l'Etat est de 65% pour les moins de 26 ans, et jusqu'à 31 ans pour les jeunes en situation de handicap, et les bénéficiaires du RSA.

- PEC public issu des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) : prise en charge de 80% .

La Mission Locale a compétence pour mettre en œuvre ces mesures

Contactez la Mission Locale : 02 48 23 21 23

Mais encore...

Entreprise, taxe apprentissage, jusqu'au 31 mai vous pouvez nous la verser!

La Mission Locale de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher est **habilitée à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage (13%)** au titre d' " organisme participant au Service Public de l'Orientation tout au long de sa vie ».

[Pourquoi choisir de verser la T.A. à la Mission Locale ?](#)

Notre offre de services auprès des jeunes s'appuie sur 2 principes : **un accompagnement personnalisé** vers l'**emploi** ou la **formation**, mais aussi une **approche globale** de leurs attentes en matière d'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, éducation au numérique, gestion budgétaire, citoyenneté, accès aux droits...).

Nous soutenir c'est aider des jeunes à imaginer leur voie, à décrocher un emploi, ou à retrouver le chemin de la formation.



Les formations...

La Promo 16.18 est un programme dédié aux jeunes de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation



Vous n'êtes **plus à l'école, ni en formation, ni en emploi** ?

Vous souhaitez travailler votre orientation,

la "promo 16/18", vous aidera à :

- développer vos compétences
- découvrir des métiers
- participer à des ateliers ludiques et participatifs
- commencer le permis de conduire (70h de préparation au code)
- préparer votre avenir



Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.



Accueil tout public salariés, demandeurs d'Emploi.

Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorent@missionlocalejeunes.fr
Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher

A la Une...

Solène! une patience à toute épreuve !

Solène, lorsqu'on s'est rencontrée en juin 2015 tu sortais de classe ULIS PRO* avec pour seule proposition un redoublement. Pourtant bonne élève mais encore mineure il n'y avait pas d'autre opportunité pour poursuivre des études.

« Oui je voulais faire une formation en cuisine car j'avais fait plusieurs stages dans ce domaine avec l'IME de Nancay, mais mon handicap ne me permettait pas de travailler longtemps debout, rapidement et avec des choses trop lourdes. Alors avec mes parents on a fait une demande auprès de la MDPH* pour avoir une place en ESAT*. Je voulais vraiment travailler ! »

Il a fallu construire un long parcours pour intégrer l'ESAT dans lequel tu travailles aujourd'hui.

Je me souviens, tes parents n'étaient pas rassurés à l'idée de te laisser partir. Nous nous sommes rencontrés à chaque étape et aussi pour démêler les démarches administratives.

« Ah oui j'ai été patiente ! Pendant cette période je me suis beaucoup ennuyée et enfin j'ai signé mon contrat en mars 2020 ! »

Nous avons d'abord mobilisé le Réseau Jeunes Handicap Cher pour connaître les possibilités existantes. Le parcours scolaire en ULIS avait été exemplaire mais rien n'était accessible pour une jeune fille de 17 ans qui avait terminé le cursus ULIS PRO. Le partenariat engagé avec la mission locale a facilité la rencontre avec l'ESAT (du GEDHIF), deux stages ont été mis en place et ont révélé le sérieux et l'application de Solène à travailler dans cet environnement. Ensuite c'est l'attente...qu'une place se libère. Après plusieurs péripéties administratives, une intégration a été enfin possible.*

Ça fait un an que tu travailles, que fais-tu ?

« J'ai beaucoup de chance d'avoir ce travail, ça a été long ! Aujourd'hui je suis super contente, je suis en ST4, atelier de sous-traitance, je monte des robinets, je fais du câblage. Ma cheffe me montre et je sais refaire ce qui est demandé même avec des pièces différentes. Ensuite quand j'ai terminé dans mon atelier je vais aider mes camarades. Maintenant je suis polyvalente et je vais bientôt me débrouiller toute seule... ».



Qu'est-ce que tu entends par « me débrouiller toute seule » ?

Je vais avoir mon logement, l'assistante sociale de l'ESAT m'aide à faire le dossier pour avoir un appartement. Je suis prête maintenant à faire ma vie comme tout le monde !

*Réseau Jeunes Handicap Cher :

Commission départementale pluridisciplinaire, trimestrielle, créée à l'initiative de Mission Locale.

Public visé :

Public jeunes de 16/25 ans : Elèves, étudiants, jeunes en recherche d'insertion ayant une reconnaissance de droits délivrés par la MDPH ou pouvant en relever.

Objectifs fixés :

Renforcer l'efficacité et la coordination des acteurs départementaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation :

- 1 - En favorisant la connaissance réciproque des missions et fonctionnement des différents acteurs facilitant ainsi l'élaboration d'une culture partagée,
- 2 - En établissant des modes de fonctionnement plus efficaces en complémentarités des procédures déjà existantes,
- 3 - En améliorant le maillage territorial en cohérence avec le SPO (Service Public de l'Orientation),
- 4 - En favorisant l'émergence d'un diagnostic partagé permettant d'apporter les réponses les plus adaptées en termes de formation, d'accès à l'emploi et d'accompagnement.

MDPH :

Maison Départementale des Personnes Handicapées.

ULIS :

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré

L'ESAT :

Etablissement et Service d'Aide par le Travail, est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Cette structure accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée à leurs besoins.

INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE, GARDERIE MATERNELLE ET TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022



Les inscriptions au restaurant scolaire, à la garderie maternelle et au transport scolaire s'effectueront du **mardi 25 mai au vendredi 11 juin 2021**.

Elles se feront en ligne via le site de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Les documents seront disponibles en ligne à compter du **mardi 25 mai 2021**.

Le détail des démarches à suivre sera indiqué sur le site de la ville.

- Remplissez en ligne ou téléchargez la fiche unique de renseignements commune à tous les services liés à l'enfance. A ne remplir qu'une fois.

- Remplissez en ligne ou téléchargez le formulaire d'inscription en choisissant le ou les services qui vous intéressent.

- Rassemblez les pièces à fournir en fonction des services choisis.

Adressez l'ensemble des documents par mail **jusqu'au vendredi 11 juin 2021** à :

affaires.scolaires@villesaintflorentsurcher.fr

ou

Déposez l'ensemble des documents, jusqu'au vendredi 11 juin 2021 dans la boîte aux lettres située sous le porche d'entrée de la Mairie.

Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger la fiche de renseignements et le formulaire d'inscription, contactez le service des Affaires scolaires au 02 48 23 50 26 qui vous fera parvenir les documents en format papier par voie postale, ou présentez-vous à l'accueil du service qui vous remettra le dossier.

Pour plus de renseignements le service Affaires Scolaires est à votre disposition au 02 48 23 50 26.

RESTAURANT SCOLAIRE LE GAVROCHE



Malgré les restrictions que nous connaissons le restaurant scolaire Le Gavroche à continuer son tour de France et s'est transporté en Savoie, mardi 16 mars.

La découverte ne fut bien sûr que gustative et virtuelle avec pour la décoration des affiches offertes par l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes que nous remercions de leur participation. Le menu est « fait maison » avec des produits locaux et BIO.

Les enfants ont pu apprécier la gastronomie régionale en dégustant :

- une soupe savoyarde
- une croziflette au Beaufort
- un fromage d'abondance

et bien sûr pour clôturer ce repas un ...

- Gâteau de Savoie

La découverte de nos régions riches en spécialités culinaires continuera l'année prochaine avec Le Nord et Le Pays Basque, en attendant la prochaine animation sera sur le tri sélectif qui aura lieu à l'occasion du traditionnel pique-nique de fin d'année le 24 juin 2021.



DES LYCÉENS DU SUBDRAY AU CHÂTEAU



Les 1ères STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) du lycée agricole du Subdray sont venus découvrir le fonctionnement d'un territoire.

Ils ont pu rencontrer de nombreux acteurs locaux et services de la communes : la mission locale, le service culturel, le service communication, l'U.S.F Omnisports. Chacun a expliqué à ces jeunes, le rôle de leur activité et leur fonctionnement dans une commune.

Lors de leur visite au château, les 25 lycéens et leurs enseignants ont été reçu par Mme Cirre et M. Villaldea-Avila, maire-adjoints qui ont pu répondre à toutes les questions et présenter les compétences communales bien méconnues des adolescents. Cet échange a été suivi d'une visite VIP du château et de ses dépendances.

Une belle expérience, tant pour les jeunes que pour les élus, à renouveler...

PETITES VILLES DE DEMAIN, SAINT-FLORENT-SUR-CHER VILLE LAURÉATE

Petites Villes de demain est un programme lancé par l'État qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner, aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire en contribuant aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Les candidatures ont été recueillies par les préfets de département. Conscientes que l'attractivité et le dynamisme de Saint-Florent-sur-Cher rejaillissent sur les communes de FerCher, ville et communauté de communes ont décidé de s'associer pour défendre la candidature de Saint-Florent-sur-Cher. Dans le Cher, seules 17 villes ont été retenues par le Préfet dont Saint-Florent-sur-Cher.

Le dispositif « Petites Villes de Demain » repose sur une collaboration entre la ville et la communauté de communes FerCher Pays florentais.

Objectifs :

- > Améliorer le cadre de vie en milieu rural
- > Conforter leur rôle dans la transition écologique et l'équilibre territorial
- > Faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir



L'objectif commun à la commune et à la communauté de communes : **des habitants qui se sentent bien et disposent de services de proximité, restent dans leur commune !**

Raisonner binôme communes - intercommunalité !

Une équipe de projet composée à parité de 5 élus de Saint-Florent-sur-Cher et 5 élus de FerCher a été constituée pour mener cette démarche de revitalisation du centre-bourg en 7 étapes : préparer la démarche, présenter la commune avec ses spécificités et son fonctionnement, travailler sur les atouts et les faiblesses, prendre en compte les besoins de la population, prendre en compte les attentes des acteurs économiques, faire ressortir les analyses et déposer un bilan de ces étapes.

A terme un contrat de soutien sera signé avec l'État. A compter du mois de mai, les élus florentais et de FerCher parcoureront le centre ville pour réaliser un auto-diagnostic.

La population du territoire sera consultée. Nous vous tiendrons informés.

LA GRANDE LESSIVE À LA MATERNELLE BEAUSÉJOUR

La maternelle Beauséjour a participé à l'opération de la Grande Lessive, jeudi 25 mars 2021. Le thème était « Jardins suspendus ». Les 3 classes ont réalisé des compositions en lien avec la Chine, pays travaillé pendant cette période. Bravo à tous pour ces très belles réalisations.



Saint-Florent-sur-Cher

Les Étals du Château

Producteurs, créateurs et artisans du terroir !

D'où vient la farine ?
Animation pour les enfants organisée par la ferme pédagogique du travail Coquin de Plou

Dimanche 6 juin de 9h à 20h
Entrée libre
Buvette et restauration sur place

Contacts
02 48 23 50 08
communication@villesaintflorentsurcher.fr

MAIRIE - service communication - Saint-Florent-sur-Cher 2021

SAINT-FLORENT SUR-CHER

OUVERT À TOUS !

la Florentaise
Ensemble on est plus fort !

UNIS CONTRE LE CANCER
198 180

DIMANCHE 27 JUIN 2021

AU PARC DE LA MAIRIE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

TOUS CONTRE LE CANCER

- Marche à allure libre d'une heure
- Stands d'information et de prévention
- Animations sportives et artistiques
- Jeux pour enfants

information et inscription
www.laflorentaise.fr

Pour plus d'infos contactez-nous au [06.61.24.34.10](tel:0661243410) ou [arcenciel.asso.18@gmail](mailto:arcenciel.asso.18@gmail.com)

SUPER U **SUEZ** **SAINT-FLORENT SUR-CHER** **JEUNESSE ARC-ENCIEL** **LA LIQUE**

organisé par **JEUNESSE ARC-ENCIEL**
soutenu par **LA LIQUE**



FEMMES SOLIDAIRES

Femmes Solidaires dans le cadre du 150^e anniversaire de la commune de Paris de 1871 vous fait part d'initiatives commémoratives maintenues :

- à Issoudun du 2 mars au 29 mai « Les 72 jours de la Commune de Paris » à la Médiathèque.

- à Châteauroux du 1^{er} avril au 31 mai exposition « Histoire de la Commune de Paris 1871 » aux Archives départementales.

Rappel concernant cet anniversaire :

Qu'elles aient été bourgeoises, ouvrières, célèbres, anonymes, françaises ou étrangères, elles ont toutes en commun d'être montées aux barricades et d'avoir pris les armes pour faire valoir leurs droits. Elles plongent dans leur révolution, arrêtant le travail, manifestant. En 72 jours, la Commune prend près de 250 arrêtés et décrets en faveur du peuple, parant à l'urgence mais dessinant aussi un avenir égalitaire : union libre, interdiction de

la prostitution, séparation de l'Église et de l'État, travail des femmes, début d'égalité salariale... il a manqué de temps pour accorder le droit de vote aux femmes.

Il faudra par la suite des dizaines d'années pour reconquérir ces droits.

La Commune a néanmoins montré que l'émancipation du peuple et celle des femmes formaient un seul et même combat.

Femmes Solidaires est partenaire du Comité du Berry des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 - antenne de l'Indre, pour le 150^e anniversaire de la Commune de Paris 1871.

Comité de La Châtre :

femmes.solidaires36400@orange.fr

Coordinatrice à Saint-Florent-sur-Cher :

femmesolidairesflorent-cher@orange.fr



PROCURATIONS : NOUVELLE PROCÉDURE

Dispositif « Ma procuration » une démarche simple, rapide et efficace !

Un seul passage en gendarmerie ou en commissariat de police nationale est nécessaire pour valider une procuration

Depuis le 6 avril 2021, vous avez la possibilité d'établir une procuration depuis votre ordinateur ou smartphone. La demande de procuration s'effectuera en plusieurs étapes :

- vous réaliserez votre demande sur le site www.maprocuracion.gouv.fr et vous authenticifierez via FranceConnect ;
- vous devrez indiquer la commune dans laquelle vous êtes inscrit, l'identité de la personne en charge de voter à votre place (obligatoirement inscrite dans la même commune) et si vous lui donnez procuration uniquement pour la prochaine élection ou bien pour une période donnée ;
- puis, un numéro de dossier vous sera attribué et vous devrez le présenter, avec votre pièce d'identité, dans un commissariat ou une gendarmerie afin de faire vérifier votre identité auprès d'un officier ou d'un assistant de police judiciaire ;
- votre demande sera ensuite immédiatement transférée vers la commune d'inscription de l'électeur choisi ;
- la commune d'inscription vérifiera si tout est conforme et vous recevrez un mail de confirmation.

A retenir : cette nouvelle téléprocédure n'est pas obligatoire. Vous pouvez toujours opter pour un formulaire papier.

Inscription sur les listes électorales

Possible en mairie jusqu'à 6 semaines avant le premier scrutin.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles
dans leur intégralité en mairie et sur
le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Alain TABARD
Anne-Marie DÉBOIS - Julie FERRON

TRANSPORT AGGLOBUS

Lors du Comité Syndical d'Agglobus du 7 avril dernier, il a été décidé d'octroyer la **gratuité pour les services du week-end sur tout le réseau Agglobus**, dont bien sûr Saint-Florent-sur-Cher.

Cette mise en place de la gratuité, entièrement financée par le syndicat, sera effective le 8 mai 2021. C'est une bonne nouvelle pour tous les utilisateurs des transports en commun.

BUDGET MUNICIPAL 2021 : UN BUDGET...EN DEMI TEINTE

Le 6 avril dernier, nous avons débattu du budget 2021. Si ce budget comporte quelques points positifs dans le prolongement des dossiers et projets commencés sous le précédent mandat (groupe scolaire Dézelot, Zac du Bois d'Argent, VRD Impasse des Gironnais et lotissement Rue de Berry, continuité de certaines manifestations à caractère culturel, créations nouvelles dont la réussite de l'application Intra Muros), nous avons noté des insuffisances marquantes en particulier dans le domaine essentiel pour l'avenir : la transition énergétique, écologique et environnementale.

Ce budget, en rupture par rapport aux années précédentes, marque entre autres, la suspension, voire l'abandon des pistes et bandes cyclables et un démarrage plus que laborieux de la nécessaire isolation thermique de nos bâtiments communaux, pourtant subventionnable à 50% par la Région. Concernant les investissements de voirie, nous déplorons l'abandon de la requalification des rues de l'Industrie et Chemin du Grand Breuil, votée en 2019 et repoussée...en 2022.

Pour justifier ces reculs, la majorité municipale a prétexté qu'il lui fallait finir de financer Dézelot, alors que cette opération (3 835 000 €) a été financée par un emprunt de 4 200 000 € cloturé en 2020 mais avec des restes à réaliser sur 2021, logique suite au confinement et à l'arrêt de long mois des entreprises. L'opération du financement a été déclinée sur 5 annuités budgétaires à travers une autorisation de programme, crédit de paiement. La majorité municipale a alors sorti le schéma classique, «c'est la faute à l'héritage !» Il faut bien masquer ses propres insuffisances en rejetant la faute sur les autres.....et surtout quand on manque de volonté politique de faire bouger les choses pour notre ville !

Nous nous sommes donc abstenus lors du vote de ce budget.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Claude MORINEAU
Noëlle DAOUDA-DODU

MOTION POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE LA POSTE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ, DÉPOSÉE PAR LE GROUPE « UNIS ENSEMBLE POUR SAINT FLORENT »

Considérant qu'à la Poste, le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social ; que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans notre ville et les zones rurales.

Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité, ce qui se traduit par des bureaux de poste fermés ou aux horaires d'ouverture réduits. A Saint Florent sur Cher le bureau de Poste est fermé le mercredi après-midi.

Considérant que les responsables de la poste envisagent d'accélérer ces transformations et ces fermetures de bureaux, privilégiant tout type d'organisation d'un service postal à minima (relais poste chez un commerçant, agence postale communale ou intercommunale aux frais des contribuables...). Ceci constitue une régression sans précédent tant au niveau du contenu des services publics proposés, de l'accessibilité bancaire et également au niveau de l'aménagement des territoires par le « détricotage » du maillage territorial des bureaux de poste.

Considérant que le projet de maison France Services dans les locaux de la poste de Saint-Florent-sur-Cher, avec l'assistance numérique pour 9 opérateurs supplémentaires, entraîne pour les 2 seuls agents, une surcharge de travail incontestable.

Considérant que nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir du bureau de poste. En effet, il faut savoir que la charte des Maisons France Services, prévoit en matière d'emplois, une grande précarité avec seulement, 2 employés soumis à un régime de travail de 24 heures semaine !

Considérant que la Poste est une S.A à capitaux publics et que les mairies et les usagers ont leur mot à dire sur l'avenir du service public postal.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer

- 1 - Pour le maintien d'un service public postal de qualité.
- 2 - Pour la réouverture du bureau de poste le mercredi après-midi
- 3 - Pour le refus toute fermeture ou transformation du bureau de poste de Saint-Florent-sur-Cher.

Cette motion a été votée lors du Conseil Municipal du 23 mars 2021. Les deux premiers points ont été votés à l'unanimité. Concernant le 3ème point, notre groupe a voté pour, le groupe majoritaire s'est abstenu.



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux du canton de Chârost :
Nicole PROGIN 06 08 21 18 21 / Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87
reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale
d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.

FRUITS ET LÉGUMES DE
MAI**MOIS DE MAI**

Lundi 3 - Journée : Padeloup
 Du samedi 8 au lundi 10 - Journée : Antignac
 Lundi 10 - Journée : Antignac
 Jeudi 13 - Journée : Deseveaux
 Du samedi 15 au lundi 17 - Journée : Padeloup
 Du samedi 22 au lundi 24 - Journée : Mijoin
 Samedi 29 - Journée : Antignac
 Dimanche 30 - Journée : André
 Lundi 31 - Journée : Antignac

MOIS DE JUIN

Du samedi 5 au lundi 7 - Journée : Deseveaux

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernière minute.
 Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

LES ADRESSES - PHARMACIES

PASDELOUP : 6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50
 DESEVAUX : 22 av. Gén-Leclerc — 02 48 55 03 98
 ANTIGNAC : 68 av Gabriel Dordain — 02 48 55 00 16
 DEHMOUCHE : 11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
 ANDRÉ : 23 rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin - 02 48 26 44 53
 MIJOIN : 48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
 et le samedi de 8 h à 12 h — www.bioexcel.fr

ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES :**

31/03 :
 Faustine GAUTRIAUD
 Andréa GAUTRIAUD

01/04 :
 Wyatt, Sébastien NAUDIN

MARIAGES :

04/04 :
 Vanessa ESTEVEZ-VILLAR
 et Maria, José LOPEZ ORELLANA

PACS :

31/03 :
 Guillaume LAGRANGE
 et Marielle DE ARAUJO ALVES

09/04 : Irwin LARPENT
 et Gaëlle TISSERAND

DÉCÈS :

11/03 : Denise ROLLET

12/03 : Cléophrée

13/03 : Ginette DESSARD née
 BARNAGAUD

14/03 : Mohamed OUMIMOUNE

20/03 : Andrée BOIRON née NOYER

21/03 : Déborah FOULON née TOREAU

24/03 : Jacques LEDOUX

25/03 : Danielle PINOTEAU née LEDIEU

02/04 : Eliane GALLAIS

06/04 : Gilberte BONNET née PATENAY

06/04 : Lyne TISSET

11/04 : Pierre ANTIGNAC

ATELIERS

ANIMATIONS

PRÉVENTION

INITIATIONS

JEUX

SANTÉ

PRÉPAREZ-VOUS
À JOUER EN FAMILLE....



**GRANDE
RECRE**

26 JUIN 2021

DE 10 H JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT

UNE JOURNÉE EN **FAMILLE**

UNE SOIRÉE EN **MUSIQUE**

